DEVINETTE

Quelle tasse sera pleine la première ? La 1, la 2, la 3 ou la 4 ? Il y a assez de café pour remplir les citernes intermédiaires...

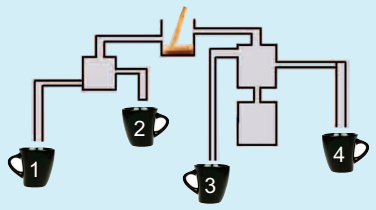

RÉPONSE DE JANVIER :

Le reflet de l'opération dans un miroir la rend exacte... $XI + I = X \mid X = I + IX$

Ville de PATAY

La lettre de la mairie

FÉVRIER 2018 - N°107

CHANDELEUR LE 2 FÉVRIER

Recette de la pâte à crêpes :

250 g de farine
4 oeufs
1/2 l de lait
1 pincée de sel
1 cuillère à soupe d'huile
2 cuillères à soupe de sucre (facultatif)

INFOS MAIRIE

VOEUX DU MAIRE

Le 12 janvier dernier ont eu lieu les voeux du Maire à la salle Yves Carreau. À cette occasion, Ombeline Fertin, élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes a pris la parole avec une assurance impressionnante...
M. Gudin (Conseiller Départemental) ainsi que M. Bracquemond (Président de la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine) ont également pris le micro pendant cette cérémonie. Les récompenses pour le concours des maisons fleuries ont ensuite été distribuées aux lauréats.

Léane Guichard et Adam Farcy ont été remerciés pour leur participation aux lectures lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre derniers. Très sensibles au devoir de mémoire, il était important de remercier nos lecteurs ainsi que les enfants des écoles qui participent tous les ans à ces cérémonies et ce, parfois, malgré le mauvais temps...
Enfin, un chèque destiné au Téléthon d'un montant de 2457,50 € a été remis à Mme Rodriguez, coordinatrice de l'AFM Téléthon du Loiret. La municipalité remercie encore une fois tous les participants qui ont oeuvré pour récolter cette somme.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le premier Conseil Municipal des Jeunes s'est tenu le mercredi 10 janvier dernier. L'objectif de cette réunion était de définir ensemble les actions susceptibles d'être réalisables. Après échange, 5 actions ont été retenues, à savoir : l'organisation de rencontres à la maison de retraite, l'installation d'une boîte à livres, un travail pour le déplacement-handicap, la mise en valeur de l'histoire de Patay et la création de pistes cyclables.
Une «Fiche-Action» a été distribuée pour impulser une méthodologie au travail de groupe qui va être réalisé. La prochaine réunion de travail du CMJ aura lieu le mercredi 21 février de 16h à 17h en salle du Conseil municipal.

INFOS PRATIQUES

LABORATOIRE DE BIOLOGIE

Depuis le 1er décembre 2017, le laboratoire de biologie médicale a changé ses horaires. Il est donc ouvert : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 7h30 à 12h, et les samedis de 8h à 12h.

MISSION LOCALE DE L'ORLÉANAIS

Un nouveau service pour les jeunes déscolarisés de Patay va être proposé **à partir du 1er février**.
La Mission Locale de l'Orléanais est une association au service de l'**insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans** du bassin d'emploi d'Orléans. Elle leur propose des prestations d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour faciliter leur accès à l'emploi et aux dispositifs d'orientation, de reconnaissance sociale, de formation, de logement, de santé et tout ce qui touche à leur vie quotidienne (citoyenneté, culture, loisirs, transport,...).
Elle remplit sa mission de service public grâce au financement, de l'État, du Conseil Régional du Centre, du Conseil Général du Loiret, de la Communauté d'Agglomération Orléanaise - Val de Loire et des communes adhérentes.
En partenariat avec la municipalité de Patay et le Conseil Départemental, la Mission Locale proposera, à partir du 1er février un nouveau service pour tous les jeunes déscolarisés de Patay et des communes environnantes.
Tous les mardis matin, les jeunes pourront bénéficier d'un entretien avec une conseillère Mission Locale, sur la Borne de l'Espace Service Public en conférence visiophonique (local situé en face de la mairie, rue Trianon).
Pour bénéficier de ce service, les jeunes doivent venir à la mairie pour s'inscrire et pour prendre rendez-vous ou bien se présenter directement au local le mardi matin entre 9h et midi.
Mission Locale de l'Orléanais : 02.38.78.91.92

FACTURATION ASSAINISSEMENT

Comme vous le savez, l'assainissement est passé depuis le 1er janvier sous la compétence de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Par conséquent, les factures concernant l'assainissement de l'eau seront émises dorénavant par la CCBL. Pour l'eau, la facturation sera toujours assurée par notre commune.

INFOS DIVERSES

L'INTÉRÊT D'UNE MÉDAILLE...

Les élus d'astreinte sont fréquemment contactés par téléphone en dehors des horaires d'ouverture de la mairie par des particuliers qui ont trouvé un chien ou un chat qu'ils ont gentiment recueilli en attendant de retrouver le propriétaire.
En effet, l'identification du propriétaire est possible, mais elle peut être longue, car une fois le tatouage trouvé (pas toujours lisible) ou la puce électronique détectée, une procédure via internet reste à faire. Celle-ci permet d'obtenir les coordonnées du propriétaire, sous réserve que ces dernières soient à jour, ce qui n'est pas toujours le cas (déménagement par exemple).
Aussi, les propriétaires d'un animal de compagnie sont invités à équiper leur collier d'une médaille, celle-ci mentionnant le nom du propriétaire ainsi que son numéro de téléphone.
Attention, la médaille ne doit pas remplacer la puce électronique ou le tatouage de votre chien.

CODE DE LA ROUTE...

Suite à l'article publié dans la lettre de janvier au sujet du stationnement sur les trottoirs, des précisions sont à apporter. Seules les communes ayant des stationnements payants ont eu la possibilité d'augmenter le coût des contraventions liées au non-paiement du stationnement.
L'article de la lettre du mois dernier était juste un rappel du code de la route. En France, par défaut, le stationnement sur le trottoir est interdit. Il est autorisé lorsqu'un panneau et/ou une matérialisation au sol (type pointillés ou emplacement réservé à cet effet) est en place.
Le risque encouru en cas de stationnement sur les trottoirs (défini comme très gênant) est de 135 euros. Pour exemple, s'il oblige les personnes à mobilité réduite (en fauteuil, personnes avec des enfants, personnes avec une poussette, personnes âgées...) à descendre sur la route pour poursuivre leur chemin, il peut être considéré comme un danger d'autant qu'il serait placé sur un axe à fort trafic et donc serait passible d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 3 points.

RUE TALBOT

La municipalité tient à remercier un riverain (qui se reconnaîtra...) pour le temps et l'énergie qu'il consacre à entretenir les trottoirs de cette rue en la désherbant régulièrement.

PARIS-NICE

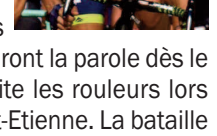

Après le Tour du Loiret...le Paris-Nice !
Du 4 au 11 mars prochains, le Paris-Nice, première course par étapes européenne majeure de l'année 2018, prendra le départ de Chatou dans les Yvelines, et proposera des rendez-vous à toutes les catégories de coureurs. Les puncheurs auront la parole dès le premier jour, puis les sprinteurs et ensuite les rouleurs lors d'un chrono individuel à mi-course, à Saint-Etienne. La bataille pour le titre pourrait se jouer entre les grimpeurs sur l'étape de La Colmiane, mais aussi le dernier jour avec un tracé réaménagé pour donner toutes leurs chances aux attaquants au moment du verdict final en bord de Méditerranée à Nice. Vingt-deux équipes de sept coureurs participent à cette 76ème édition de Paris-Nice puisque quatre formations françaises de deuxième division (Delko Marseille, Cofidis, Direct Energie et Fortuneo-Samsic) ont été invitées par l'organisateur, ASO, au côté des 18 équipes World Tour soit au total 154 coureurs.
Le Paris-Nice passera à Patay le lundi 5 mars 2018 entre 13h32 et 13h40, heures estimées pour une moyenne horaire comprise entre 44 et 40 km/h. Les coureurs entreront dans Patay par le Faubourg de la Croix Blanche et prendront la direction de Saint-Péravy-la-Colombe en passant par le centre bourg. Nous vous en dirons plus sur cette seconde étape du Paris-Nice lors de la prochaine lettre, notamment pour parler de sécurité.

UNION COMMERCIALE

L'union commerciale de Patay avait, comme chaque année, organisé un jeu pour les fêtes de fin d'année : «Qui suis-je ?».
Malgré une prolongation du jeu, une dizaine de bulletins seulement a été remise aux commerçants impliqués. Il est regrettable pour les organisateurs de ne pas avoir eu davantage de participation, mais tant mieux pour ceux et celles qui ont tenté le coup ; les récompenses seront plus conséquentes...
Les participants seront contactés directement par l'Union commerciale et la remise des lots se fera courant février.

CINÉMOBILE

SAMEDI 24 FEVRIER

PADDINGTON 2

À 16h00

- Tout public
- Réalisé par Paul King
- Avec Guillaume Gallienne, Hugh Bonneville, Sally Hawkins
- Genre : Ficiton
- Durée : 103 min

Paddington coule des jours heureux chez les Brown, sa famille d'adoption, dans un quartier paisible de Londres, où il est apprécié de tous. Alors qu'il recherche un cadeau exceptionnel pour les cent ans de sa tante adorée, il repère un magnifique livre animé, très ancien, chez un antiquaire. Pas de temps à perdre : il enchaîne les petits boulots pour pouvoir l'acheter ! Mais lorsque le précieux ouvrage est volé, Paddington est accusé à tort et incarcéré. Convaincus de son innocence, les Brown se lancent dans une enquête pour retrouver le coupable.

MAKALA

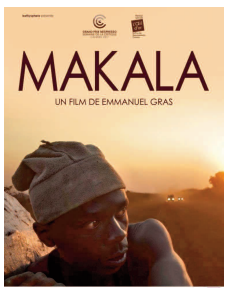

À 18h00

- Réalisé par Emmanuel Gras
- Avec Kabwita Kasongo, Lydie Kasongo
- Genre : Documentaire
- Durée : 96 min

Au Congo, un jeune villageois espère offrir un avenir meilleur à sa famille. Il a comme ressources ses bras, la brousse environnante et une volonté tenace. Parti sur des routes dangereuses et épuisantes pour vendre le fruit de son travail, il découvrira la valeur de son effort et le prix de ses rêves.

Suivant le périple d'un villageois congolais parti vendre son charbon, le documentaire d'Emmanuel Gras atteint une dimension épique. Le Monde.

Ce film documentaire a obtenu le grand prix de la Semaine de la critique du Festival de Cannes 2017. Ce périple est magnifié par le documentaliste qui suit ce villageois avec une véritable pudeur.

LA PROMESSE DE L'AUBE

À 20h00

- Réalisé par Eric Barbier
- Avec Pierre Niney, Charlotte Gainsbourg, Didier Bourdon
- Genre : Fiction
- Durée : 130 min

De son enfance difficile en Pologne en passant par son adolescence sous le soleil de Nice, jusqu'à ses exploits d'aviateur en Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale, Romain Gary a vécu une vie extraordinaire. Mais cet acharnement à vivre mille vies, à devenir un grand homme et un écrivain célèbre, c'est à Nina, sa mère, qu'il le doit. C'est l'amour fou de cette mère attachante et excentrique qui fera de lui un des romanciers majeurs du XXème siècle, à la vie pleine de rebondissements, de passions et de mystères. Mais cet amour maternel sans bornes sera aussi son fardeau pour la vie.

POINT SUR LES TARIFS

Le cinémobile propose des prix attractifs toute l'année : Carte de fidélité (5 places + 1 gratuite) : 24 € soit 4 € la séance. Carte non nominative, valable 1 an. La 6ème place, gratuite, n'est pas valable lors de la première utilisation.
Tarif - 14 ans : 4 € - Plein tarif : 6,20 € - Tarif réduit : 4,50 € (sur présentation d'un justificatif destiné aux étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, plus de 60 ans, handicapés, chéquiers Clarc) - Tarif groupe : 2,50 € (Groupes scolaires et Centres de loisirs)

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE ALFRED DE MUSSET

Le mardi 11 janvier, M. Laforge, pompier professionnel, est venu au collège présenter le projet d'ouverture d'une section Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) à Patay. Accompagné par une de ses collègues, ils ont pu partager avec les élèves de 6ème et 5ème du collège Alfred de Musset les missions et le rôles des jeunes sapeurs-pompiers, leur présenter le contenu de cette formation qui sera proposée à partir de la rentrée de septembre 2018, ainsi que les attentes des formateurs vis-à-vis des jeunes engagés. Au cours de la séance, les intervenants ont abordé les valeurs que représentent un tel engagement et n'ont pas hésité à échanger avec les élèves autour de leurs nombreuses interrogations.
Cette formation a pour but d'initier les jeunes au secourisme et à la lutte contre les incendies, tout en leur inculquant des valeurs telles que le respect de la discipline et le civisme. Au cours de leur formation, les jeunes sapeurs-pompiers approfondissent leur pratique dans différents sports (cross, natation, athlétisme) et participent à des manœuvres.
Un certain nombre de nos élèves semblent intéressés par la mise en place de ce dispositif.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Clémence Pollet sera présente le **jeudi 1er février** pour une rencontre et vente-dédicace de ses livres *La Ballade de Mulan* et du tout nouveau *Confucius Toute une vie* (sorti le 18 janvier).

Le même jour, **jeudi 1er février à 18h**, vous êtes conviés au vernissage de l'exposition des Estampes originales de *La Ballade de Mulan*, en présence de Clémence Pollet.
Après des études d'illustration à l'École Estienne à Paris, elle poursuit son parcours à l'Académie des beaux Arts de Bologne en Italie et à l'école des Arts décoratifs de Strasbourg. Ses images ont été sélectionnées aux concours internationaux de Bologne en 2007, Figures / Futur et Charles Perrault en 2006.

ATELIERS BÉBÉS LECTEURS

Un atelier Bébés Lecteurs est prévu le **mercredi 7 février**, à destination des enfants de moins de 3 ans. Deux séances sont proposées : 9h30 et 10h45.
(sur inscription au 02.38.75.77.28 ou sur mediatheque.proust@gmail.com)

LECTURES

Le **samedi 10 février à 11h**, Leïla Lemaire lira des extraits du livre *14 Juillet* d'Eric Vuillard (sur inscription à l'adresse mediatheque.proust@gmail.com ou au 02 38 75 77 28)
Un livre ardent et épiphanique, où notre fête nationale retrouve sa grandeur tumultueuse. Il retrace les événements du 14 juillet 1789, quand les émeutiers prennent d'assaut la prison de la Bastille pour revendiquer leurs droits. Prix Alexandre Vialatte 2017 à l'auteur pour ce titre et l'ensemble de son oeuvre."

FERMETURE

Durant les vacances de février, la médiathèque sera fermée à partir du vendredi 2 Mars 18h jusqu'au vendredi 9 mars inclus.
Réouverture au public le mardi 13 mars à 15h30.

VIE ASSOCIATIVE

CLAP

Un voyage au 13ème siècle au château de Guédelon...

Une journée à Guédelon est organisée le **samedi 14 avril** par le CLAP. C'est une belle occasion de découvrir ou re-découvrir ce site bourguignon en perpétuelle évolution depuis le début de l'aventure en 1997 : construire aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen-Âge. Programme de la journée :
- Rendez-vous à 7h30 au gymnase de Patay pour un départ à 7h45 précises en car de tourisme (avec toilettes). Prévoir un pique-nique et un encas, de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés à la météo...
- Arrivée au château de Guédelon vers 11h, suivie d'une collation proposée par les organisateurs,
- 11h30 : Un guide vous emmènera à la découverte du chantier et ses principaux métiers. Les ouvrages réalisés ainsi que les travaux en cours vous seront présentés,
- 13h : Pique-nique (prévu par vos soins), possible dans des espaces couverts ou non mis spécialement à disposition,
- 14h : Visite libre jusqu'à 16h30. Vous pourrez partir librement, à votre rythme, à la rencontre des ouvriers oeuvrant devant vous et disponibles pour discuter avec les curieux...

Vous pourrez admirer la cuisine, le cellier, les salles de tir voûtées, le chemin de ronde, la grande salle de réception, la chambre des invités ornée de peintures murales... Vous pourrez prendre ensuite les sentiers en forêt pour découvrir le tuilier, l'atelier des couleurs, les enclos des animaux, les ferronniers, les tailleurs de pierre, les cordiers, le moulin hydraulique où le meunier produit lui-même sa farine...

- Départ du site vers 17h pour un retour à Patay aux environs de 20h.

Cette journée est tout public (enfant à partir de 6 ans accompagné par un adulte et bon marcheur...).
Le coût par personne comprenant le transport, l'entrée et la visite guidée est de 40 € par adulte et de 38 € pour les moins de 17 ans (accompagné par un adulte). Si le nombre d'inscrits atteint 50 personnes (capacité du car), les tarifs seront revus à la baisse (35 et 32 €).
Ne tardez donc pas à vous renseigner au 06 23 67 44 75 ou à l'adresse sandrine.hateau@orange.fr pour obtenir une **fiche d'inscription à remettre avant le 25 février**, accompagnée d'un acompte de 20 € par personne, demandé pour valider l'inscription (le solde sera versé avant le 25 mars).

MUSÉE DU THÉÂTRE FORAIN

Tout au long de l'année, le Musée du théâtre forain d'Artenay organise des ateliers pour les enfants de 4 à 12 ans, ainsi que des visites commentées pour découvrir en famille des collections uniques. Ponctuellement, des spectacles destinés aux enfants sont également proposés dans une superbe salle pouvant accueillir 140 personnes.

Une bonne idée de sortie pour passer un agréable moment, ludique et créatif pendant les prochaines vacances scolaires... Programme, renseignements et réservations au 02 38 80 09 73 ou à l'adresse www.musee-theatre-forain.fr

CALENDRIER MANIFESTATIONS

1er février : Rencontre, vente-dédicace à la médiathèque Marcel Proust en présence de Clémence Pollet . Vernissage de l'exposition de ses estampes à 18h.
7 février : Bébés lecteurs à la médiathèque. Sur inscription.
9 février : Assemblée Générale de l'Harmonie de Patay à 20h30 à la salle André Ménissier.
10 février : Lectures d'extraits de «14 juillet» d'Eric Vuillard à la médiathèque à 11h. Sur inscription.
17 février : Assemblée Générale du CLAP à 10h à la Maison des associations.
22 février : Assemblée Générale de Familles Rurales à 20h30 à la Maison des associations.
24 février : Cinémobile place Jeanne d'Arc à partir de 16h.
25 février : Clôture des inscriptions pour la sortie à Guédelon.
5 mars : Passage du Paris-Nice à Patay vers 13h30.

BIENTÔT LE DÉPART !

Ianis et Antoine, jeunes étudiants patichons sont dans les starting-blocks... Le 15 février, ils rejoindront Biarritz pour démarrer leur grande aventure : le Rallye 4 L Trophy. Après des mois de préparation sur leur voiture bleue, il ne reste que quelques jours à patienter. Une fois les vérifications techniques et administratives accomplies par les organisateurs, ils prendront la mer en ferry pour rejoindre le Maroc via le détroit de Gibraltar. S'ensuivront 6000 kms de pistes dans le désert, au beau milieu de splendides paysages. Le retour est prévu le 25 février.
Ianis et Antoine remercient toutes les personnes qui ont contribué à leur projet et nous tiendront au courant de leurs aventures dans la prochaine lettre de la mairie.
Nous leur souhaitons bonne chance !

ÉTAT CIVIL

Naissances :
Legris Faustine née le 29/12/2017
Marchais Johan né le 31/12/2017
Hammed Ilen né le 11/01/2018
Décés :
Fournier Georgette née Boisseau décédée le 24/12/2017
Vatrès Romain décédé le 26/12/2017
Chagne Aurore décédée le 27/12/2017
Bar Raoul décédé le 13/01/2018

Document édité par la maire. Responsable Publication : Marc Leblond
Responsable Rédaction et Mise en page : Marie Delalande
Impression : Imprimerie Chauveau - Le Coudray 28630
Tirage 1100 exemplaires. Envoyez vos infos à marie.delalande@mairiepatay.fr